

Caen

Caen. Grève : mise en place d'un service minimum d'accueil

OUEST-FRANCE.FR | mardi 20 mars 2018

198 mots



L'accueil se fera de 8 h 30 à 16 h 30 dans les écoles concernées par ce dispositif. - Crédit OUEST FRANCE

Après l'annonce de la grève du jeudi 22 mars 2018, la ville de Caen, organise un service minimum d'accueil dans trois écoles de 8 h 30 à 16 h 30.

En raison de la grève du jeudi 22 mars, la ville organise un service minimum d'accueil de 8 h 30 à 16 h 30.

Les élèves des écoles Clos Herbert, Pigacière, Léopold Sédar Senghor, Puits Picard et Les Vikings seront accueillis à l'école primaire Clos Herbert, située 50, rue du Clos-Herbert.

Les écoliers des écoles Reine Mathilde, Louis Le Chatelier, Eustache Restout, Vieira da Silva, Victor Lesage, Millepertuis et l'école maternelle Lyautey seront accueillis à l'école primaire Reine Mathilde, au 5, rue de la Justice.

Les élèves des écoles Robert Doisneau, Jean Moulin, Michel Trégoire, Paul Gernez et Haie Vigne, seront accueillis à l'école maternelle Robert Doisneau, au 5, allée de Livermead.

Les enfants scolarisés dans les écoles Eustache Restout, Millepertuis, Bicoquet, Duc Rollon, Haie Vigné, pourront être accueillis en restauration sous réserve de fournir un panier-repas.

Les parents sont invités à inscrire leurs enfants et à les conduire directement sur le site d'accueil.

Marie PETIT.